



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 7 mai 2020

Circulaire de réouverture :

SUD éducation dénonce une circulaire autoritaire et dangereuse

Lundi 4 mai, le ministère de l'Éducation nationale mettait en ligne en catimini une circulaire qui prétend organiser le retour dans les écoles et établissements des élèves et des personnels d'éducation (enseignant-e-s, AESH, AED, CPE).

Rouvrir à partir du 11 mai est dangereux, comme cela se constate dans de nombreux pays : le Portugal, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande et l'État de New York n'ouvriront qu'en septembre, l'Allemagne reporte sa décision sur la réouverture des écoles, le Danemark constate une recrudescence des infections deux semaines après avoir fait revenir les enfants. D'ailleurs, partout en France des maires annoncent la fermeture des écoles

Dans sa circulaire, le ministre Blanquer exige des personnels qu'ils changent de mission et se substituent immédiatement aux infirmier-ères, assistant-e-s sociaux et sociales, aux psychologues scolaires. Il faut dire que le ministère de l'Éducation nationale ne compte qu'un millier de médecins pour plus de 12 millions d'élèves. Cette circulaire a pour vocation de dissimuler le manque pourtant criant de personnels sociaux et de santé au service de la santé des élèves.

De même, il n'y a qu'à peine 81 médecins du travail en équivalents temps-plein pour plus d'un million d'agent-e-s, soit un-e médecin pour 13 000 personnels. À Mayotte, où l'épidémie fait rage, le ministère lui-même reconnaît qu'il n'y en a aucun. Le Ministre Blanquer est responsable des risques qu'il fait courir aux personnels, aux élèves, et aux familles, ainsi que du climat anxigène que cette circulaire contribue à aggraver.

Dans ce contexte, la réouverture à compter du 11 mai des écoles dans tous les départements y compris les zones classées rouges, c'est-à-dire notamment où les services de santé sont encore saturés ou bien où le virus circule activement relève de la provocation. Si les collèges se voient donner une semaine de délai supplémentaire (et encore n'accueilleront-ils que les élèves de 6e et de 5e), il y semble tout aussi irréaliste d'y accueillir les élèves dans des conditions sanitaires qui répondent aux préconisations, déjà a minima, du conseil scientifique.

Cette précipitation à faire retourner les élèves en classe n'a rien de pédagogique. Une fois de plus, le ministère affiche son mépris des

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



personnels en se livrant une nouvelle fois à des injonctions pédagogiques réactionnaires.

Les élèves auront des enseignements différents en fonction de leur présence en classe ou chez eux, tandis dans les écoles et établissements les élèves ne retrouveront pas le groupe classe au sein duquel ils et elles avaient suivi ensemble les apprentissages. Au-delà d'une organisation dont la charge retombera encore sur les équipes pédagogiques, cela montre bien que l'école se transformera essentiellement en lieu d'accueil.

Il s'agit en premier lieu de faire retourner en classe en priorité les élèves les plus jeunes, que leurs parents devraient garder sinon, pour servir les intérêts du patronat.

Pour les évaluations, la pression demeure : même si les notes attribuées depuis le 16 mars ne comptent pas pour l'attribution du brevet ou du bac, elles peuvent se transformer en une appréciation des professeur-e-s sur le livret scolaire sur la motivation et l'assiduité des élèves. **SUD éducation revendique l'obtention du brevet et du bac pour tous et toutes.**

Pour SUD éducation, les conditions sanitaires ne seront pas réunies et ne permettent pas une reprise en mai : **il devient impératif de réfléchir à une rentrée en septembre et de la préparer sérieusement.** Durant ce temps, il s'agit de continuer d'accueillir sur la base du volontariat les enfants des personnels soignants et autres services publics vitaux, et de faire jouer à plein les mécanismes de solidarité comme les fonds sociaux pour pallier autant que faire se peut l'incidence de l'éloignement de l'école pour les familles.

Dès à présent, il faut que la rentrée de septembre soit préparée avec sérieux, non seulement sur le plan des garanties sanitaires mais également par la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour l'éducation.

Face au risque que fait courir l'administration aux personnels ainsi qu'aux élèves et à leur famille, SUD éducation soutiendra les personnels qui feront usage de leur droit de retrait.

SUD éducation met à disposition des personnels tous les outils pour mettre en œuvre leurs droits (fiches pratiques, modèles de recours), ainsi qu'un préavis de grève pour couvrir tous les personnels, notamment au cas où les droits de retraits ne seraient pas reconnus.

SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à décider des suites à donner à la mobilisation, et à définir eux-mêmes et elles-mêmes les garanties préalables à tout retour en classe.